



## Refus raccordement egout privé

Par **mandiese**, le **15/09/2013** à **21:43**

bonjour,

moi et ma soeur sommes propriétaires d'un terrain familial , on souhaite aujourd'hui construire une maison mitoyenne . D'après le PLU de notre commune on ne peut pas posséder de fosse septique ( car 2 logements) , on a la possibilité de se raccorder au tout à l'égout , nous avons même un tuyau d'assainissement du réseau qui passe sur notre terrain donc pas de souci de servitude chez les voisins .Or ce réseau d'assainissement est privé , les syndicats du lotissement refusent notre raccordement sans aucun motif valable ! nous avons vérifié la capacité du tuyau , nous ne faisons pas de tranchée chez eux .

bref sans cet accord nous ne pouvons pas construire sur notre terrain .

quel est notre recours ?

les syndicats sont-ils en mesure et peuvent-ils refuser ce raccordement ? que dois-t-on faire ?

merci d'avance